



Contrôle aéraulique

# VOS OBLIGATIONS



**ARTICLE R 4222-20  
CODE DU TRAVAIL**

## Qu'est-ce que le dépoussiérage ?

Il s'agit d'une technique qui consiste à éliminer les particules nuisibles ou dangereuses de l'air. Cela s'effectue à l'aide d'un dépoussiéreur qui aspire et filtre ainsi les poussières.

## Quel est son objectif ?

Limiter la pollution atmosphérique au travail, avec pour enjeu de préserver la santé des salariés et de réduire l'impact environnemental des industries.

## Quelles obligations pour l'employeur ?

La loi impose un contrôle des dépoussiéreurs une fois par an.

*“L'employeur doit maintenir l'ensemble des installations de ventilations en bon état de fonctionnement et en assurer régulièrement le contrôle.”*

### En savoir plus sur les dispositions légales

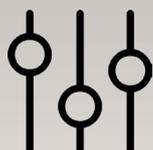
Article R4222-1 du Code du Travail

Article R4222-3 du Code du Travail

Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V).

# NOTRE PROPOSITION

Dans le cadre de cette réglementation QSSE, l'équipe X'Ter vous accompagne dans la réalisation de ces vérifications annuelles. Elles s'effectuent en 3 étapes par un technicien qualifié.



## 1 CONTRÔLE GÉNÉRAL DU RÉSEAU AÉRAULIQUE

C'est un contrôle visuel de l'installation permettant d'identifier les défaillances des différents composants de celle-ci.



## 2 CONTRÔLE DES DÉBITS D'ASPIRATION SUR LES RÉSEAUX

Le relevé de mesures aérauliques est réalisé avec un appareil dédié qui est étalonné et certifié ISO annuellement.



## 3 RAPPORT DE CONTRÔLE

Le rapport est établi par un technicien-contrôleur et comprend :

- ✚ Les caractéristiques détaillées de l'installation
- ✚ Le schéma filaire
- ✚ Les valeurs de référence
- ✚ Les valeurs mesurées
- ✚ L'analyse des valeurs
- ✚ La conclusion

# NOTRE ACTIVITÉ

L'équipe X'Ter intervient sur vos problématiques de dépoussiérage et filtration. Réactifs et expérimentés, nous vous conseillons et vous accompagnons de l'étude de votre besoin jusqu'à la maintenance de vos installations.

### REMISE EN ÉTAT DES DÉPOUSSIÉREURS



### RAMONAGE DES RÉSEAUX



### CONTRAT DE MAINTENANCE



- ☎ +33 (0)4 76 05 52 84
- ✉ [contact@x-ter.fr](mailto:contact@x-ter.fr)
- 🌐 [www.x-ter.fr](http://www.x-ter.fr)
- 📍 88 impasse du Pansu - 38500 La Buisse

VOTRE PARTENAIRE  
**dépoussiérage &  
filtration**